

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**VRAC**  
MÉTROPOLE  
NANTES  
Vers un réseau  
d'achat en commun



**2023**

JANVIER À DECEMBRE 2023

**VRAC**

VERS UN RESEAU D'ACHAT EN COMMUN

**Métropole  
NANTES**

# RAPPORT MORAL

## Un cap, une ambition

**Nous sommes vivants, nous sommes vivantes !**

**Vrac Métropole Nantes est une association vivante** qui, depuis 4 ans, du haut de son jeune âge, grandit. Avec parfois des difficultés d'apprentissage, des questions sans réponse, des échecs, des départs, des retours, des absences, des manques aussi.

Et parce que nous sommes une association vivante et que nous grandissons, 2023 a vu un accroissement de son activité, de son nombre d'adhérent.e.s, de son volume de commandes, des ses propositions d'animations.

C'est beau de grandir.

c'est dur aussi de grandir parce qu'il faut garder l'enthousiasme, l'envie, la légèreté voire l'insouciance tout en accompagnant la structuration, l'adaptation des formats, la mise en place de process et le développement financier.

**C'est ce que nous avons fait en travaillant à un axe fort de sensibilisation médiation ou en développant des partenariats financiers solides et sincères, avec les collectivités locales, avec l'Etat, avec l'inter-bailleurs mais aussi le monde de l'entreprise.**

Vrac Métropole Nantes est une association vivante dans un écosystème riche et solidaire.

Cette richesse de partenariat, nous l'avons vécu avec une grande intensité lorsque **nous avons lancé un travail sur l'expérimentation d'un projet de démocratie alimentaire ambitieux, d'une caisse commune alimentaire avec un collectif de nombreuses associations qui ne se résignent ni aux injustices ni à l'insécurité alimentaire.**

Nous allons y arriver parce que nous avons la certitude que ce projet est à même de répondre aux problèmes majeurs du système alimentaire français, mais également aux enjeux sociaux, climatiques et environnementaux liés à l'agriculture.

**Vrac Métropole Nantes est une association vivante qui défend le vivant et qui, chaque jour, travaille avec des agriculteurs et producteurs fantastiques**, toujours prêt.e.s à présenter leurs quotidiens, leurs rêves et leurs difficultés.

Par leurs actions et leur engagement, ils et elles permettent de créer ou recréer des connections essentielles à la terre. Les sons, les odeurs, le toucher, le goût sont des essentiels pour se sentir en vie. Merci à eux de cette transmission fragile et délicate permettant l'émancipation de graines nouvelles qui germeront à l'écoute du monde en s'offrant une multitude d'horizons nouveaux.

**En 2023, Vrac a été fière de grandir aux côtés de projets merveilleux, d'acteurs de l'utopie, de bénévoles engagé.e.s et de partenaires mobilisés.** Merci à eux.

Et merci à l'équipe de salarié.e.s et de volontaires qui accompagnent, avec force, générosité, bienveillance et énergie le quotidien de Vrac.

**Alors continuons, ensemble, à construire des quotidiens plus solidaires, plus poétiques et plus engagés qui placent la diversité humaine et naturelle comme valeur de rassemblement, de partage et de liens. C'est la seule option possible, c'est aussi la plus évidente et la plus belle.**

Emilie Sarrazin, Présidente

# VRAC SUR LA METROPOLE NANTAISE

## Un projet réaffirmé



En octobre 2020, après un travail conjoint entre associations, collectivités et bailleurs sociaux, VRAC Métropole Nantes déposait ses statuts. Depuis, l'association s'est structurée, développée sur 7 quartiers prioritaires de la métropole et apparaît aujourd'hui comme un acteur important du territoire de l'enjeu de l'accessibilité et de justice sociale et alimentaire, de transition écologique, de santé publique et de transformation agricole.

Le projet de l'association repose aujourd'hui sur 3 axes majeurs :

- l'**accompagnement de groupements d'achat** dans les quartiers prioritaires de la métropole
- le développement d'un **programme d'animation de sensibilisation et de nutrition**
- l'expérimentation d'une **démarche de démocratie alimentaire - caisses communes de l'alimentation**

Par son action, VRAC participe à la **lutte contre les inégalités de consommation**, en permettant aux habitant.e.s des QPV de s'inscrire dans un **mode de consommation digne et durable**, reposant sur les dynamiques locales, l'organisation collective et la capacité d'agir de chacun.

Pour assurer son fonctionnement, VRAC s'appuie sur :

- une ingénierie de projet, basée sur un besoin en ressources humaines
- une réponse logistique, englobant les questions de stockage ou de transports
- un maillage partenarial, tant dans les actions que dans son financement
- une participation des habitant.e.s dans la mise en œuvre concrète du projet

## Les orientations 2023-2025

Au premier semestre 2023, le conseil d'administration et l'équipe salariée ont travaillé conjointement à la définition des orientations de l'association pour la période 2023-2025. Véritable colonne vertébrale de l'association, **elles dessinent aujourd'hui un cap commun et permettent de lier perspectives stratégiques et plan d'actions opérationnel**. Six objectifs prioritaires ont été fixés sur les trois années à venir :

- ancrage local et développement territorial,
- accès pour tou.te.s à l'alimentation durable,
- enjeux de santé et de nutrition,
- implication des habitant.e.s et capacité d'agir,
- solidarité avec le monde paysan,
- plaidoyer sur les questions de justice sociale et alimentaire.

### **GARANTIR L'ACCES POUR TOU.TE.S À L'ALIMENTATION DE QUALITE**

S'inscrire durablement dans le soutien des collectivités en direction de l'aide alimentaire, en proposant un projet basé sur le choix, la dignité et la qualité

Limiter les effets de l'inflation via des "produits d'appel" à prix très abordables financièrement et en nouant des partenariats avec le monde privé désireux de soutenir l'accès à l'alimentation durable pour tou.te.s

Mener une réflexion sur une grille de prix différenciée spécifique selon les publics

Avoir une attention particulière sur le public senior des quartiers, notamment les personnes isolées socialement

### **INVESTIR PLUS FORTEMENT LES SUJETS DE SANTE - NUTRITION**

Développer en lien avec l'existant les actions abordant les notions d'équilibre alimentaire et de consommation de produits de qualité

Participer à une meilleure connaissance alimentaire en imaginant les épiceries éphémères comme des lieux de partage de connaissances et d'informations sur les sujets qui croisent santé et nutrition

Développer une offre régulière de légumes et de fruits

### **TRAVAILLER À L'ANCRAGE LOCAL ET AU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Travailler à la massification de chaque groupement d'achat en terme de nombre d'habitant.e.s adhérent.e.s

Développer les croisements avec les acteurs associatifs des différents quartiers d'implantation

Renforcer la communication et la visibilité de l'association au sein de chaque quartier par des outils appropriés (*affichage, flyers, communication ciblée...*)

Mener une réflexion sur l'ouverture possible d'un 8ème groupement d'achat basé sur un diagnostic de terrain et une étude de faisabilité

### **IMPLIQUER LES HABITANT.E.S ET VALORISER LE BENEVOLAT**

Permettre à des habitant.e.s de siéger au sein du conseil d'administration

Monter des groupes de travail habitant.e.s sur des sujets et enjeux identifiés par l'association

Diversifier les formes d'implication des habitant.e.s, les terrains d'engagement et le bénévolat

Mener des journées de formation des bénévoles

### **CREER LES PASSERELLES AVEC LES PRODUCTEURS.RICES ET LE MONDE PAYSAN**

Développer les visites de ferme et rémunérer les producteurs.rices pour l'accueil de groupe

Renforcer les liens avec le monde paysan et les têtes de réseau et donner à voir la réalité de l'agriculture actuelle

Faciliter la mobilisation d'habitant.e.s sur des chantiers ponctuels au sein des fermes

### **RENFORCER LE PLAIDOYER SUR L'ENJEU DE LA JUSTICE SOCIALE ALIMENTAIRE**

Investir des espaces d'intervention et de prise de parole permettant d'argumenter sur l'enjeu de l'accès à l'alimentation de qualité pour tou.te.s

Créer des outils d'information adaptés, des temps d'échanges et de formation, à destination des adhérent.e.s, des partenaires et du grand public

Expérimenter un projet de caisse alimentaire commune ou une forme de sécurité sociale locale de l'alimentation



# TEMPS FORT

## de l'année 2023

JANVIER



**ACTION "SALARIÉ.E.S SOLIDAIRES"**

Via un partenariat avec l'UMR, lancement du projet "salarié.e.s solidaires" s'inscrivant dans la politique RSE de l'entreprise.

FEVRIER



**CHANTIER JEUNE "ALIMENTATION"**

Développement d'une semaine de chantier "alimentation durable" portée par VRAC pour 8 jeunes de Malakoff

MARS



**LANCEMENT S.S.A. LOCAL**

Premier temps fort sur la sécurité sociale de l'alimentation, marquant le début d'une structuration de la démarche

AVRIL



**CENTIÈME ÉPICERIE ÉPHÉMÈRE**

100ème épicerie de VRAC à Nantes depuis son lancement en 2021 sur les 7 groupements d'achat développés

MAI



**TABLÉE DE VRAC**

Porté par l'équipe et le collège habitant, lancement d'un nouveau projet de banquet collectif : les tablées de VRAC

JUIN



**PROGRAMMATION ESTIVALE**

proposition riche à l'été de plusieurs animations et temps de sensibilisation : sorties, ateliers cuisine...

JUILLET



**CONCOURS CUISINE NATIONAL**

A l'occasion des 10 ans de VRAC Lyon, concours national avec un trio de nantaises gagnantes à l'édition locale 2022

AOUT



**ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE**

Evolution de l'équipe de VRAC avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice, précédant l'embauche d'une 4ème personne en octobre

SEPTEMBRE



**SECOND CONCOURS DE CUISINE**

Evènement désormais ancré dans le quartier de Bellevue, le second concours de cuisine local a réuni plus de 120 personnes

OCTOBRE



**CONVENTION INTERBAILLEUR**

Lors du congrès HLM 2023 à Nantes, officialisation de la convention entre VRAC Nantes et les 8 bailleurs sociaux.

NOVEMBRE



**FOND MIEUX MANGER POUR TOUS**

VRAC est lauréat du fond mieux manger pour tous au niveau national et lance dès novembre une tarification à -10%

DECEMBRE



**FORMATION BÉNÉVOLES**

Session de formation avec les bénévoles de VRAC autour de la lutte contre toutes formes de discriminations

# GROUPEMENTS D'ACHAT

## Un accroissement significatif



Sur l'ensemble de l'année 2023 : ce sont **65 épiceries éphémères** qui ont été organisées sur 7 groupements d'achat de la métropole (Breil, Dervallières, Bellevue Nantes, Saint Herblain Est, Bottière-Pin sec, Orvault Plaisance et Malakoff).

Le nombre de commandes traitées a fortement évolué sur cette même année, passant de 1315 commandes en 2022 à **1842 commandes**, malgré une évolution différenciée selon les groupements d'achat. De fait, les volumes de marchandises ont également évolué à la hausse.

En 2023, ce sont plus de **10 tonnes de marchandises** qui ont été vendues pour un **chiffre d'affaire annuel de près de 60 000€**. Il est à noter que ce chiffre ne prend pas en compte les différentes remises proposées par l'association durant l'année (-10% sur le prix coutants, bons alimentaires seniors et bénévoles...).

En ce qui concerne le nombre d'adhésions, il a également suivi une croissance important avec **698 foyers adhérents**, contre 468 en 2022, concernant ainsi **1596 habitant.e.s.**



**65 ÉPICERIES  
organisées**

58 épiceries en 2022

25 épiceries en 2021



**698 FOYERS  
adhérents**

465 foyers en 2022

220 foyers en 2021



**1596 PERSONNES  
concernées**

1100 personnes en 2022

540 personnes en 2021



**86% d'adhésions  
à 1€**

81% en 2022

83% en 2021



**1842 COMMANDES  
traitées**

1315 commandes en 2022

477 commandes en 2021



**Près de 10 TONNES  
de marchandises**

6,2 tonnes en 2022

3,2 tonnes en 2021



**60 000€ de  
chiffre d'affaires**

42 000€ en 2022

15 000€ en 2021

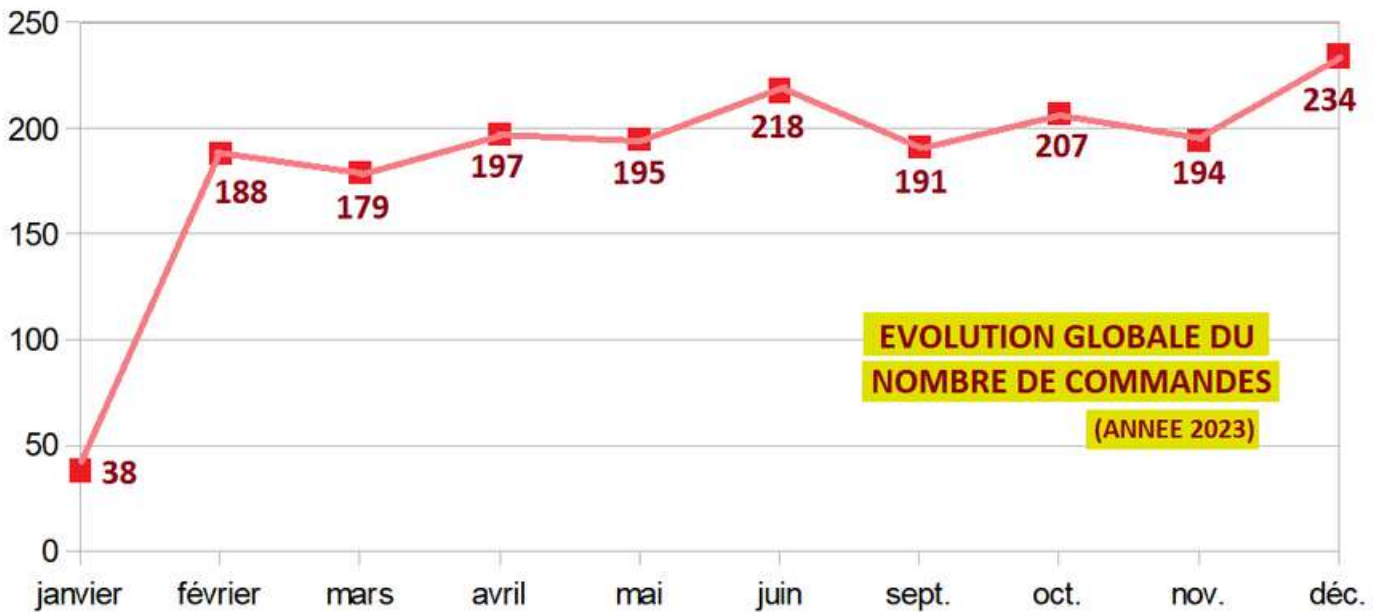
## QUARTIERS D'INTERVENTION



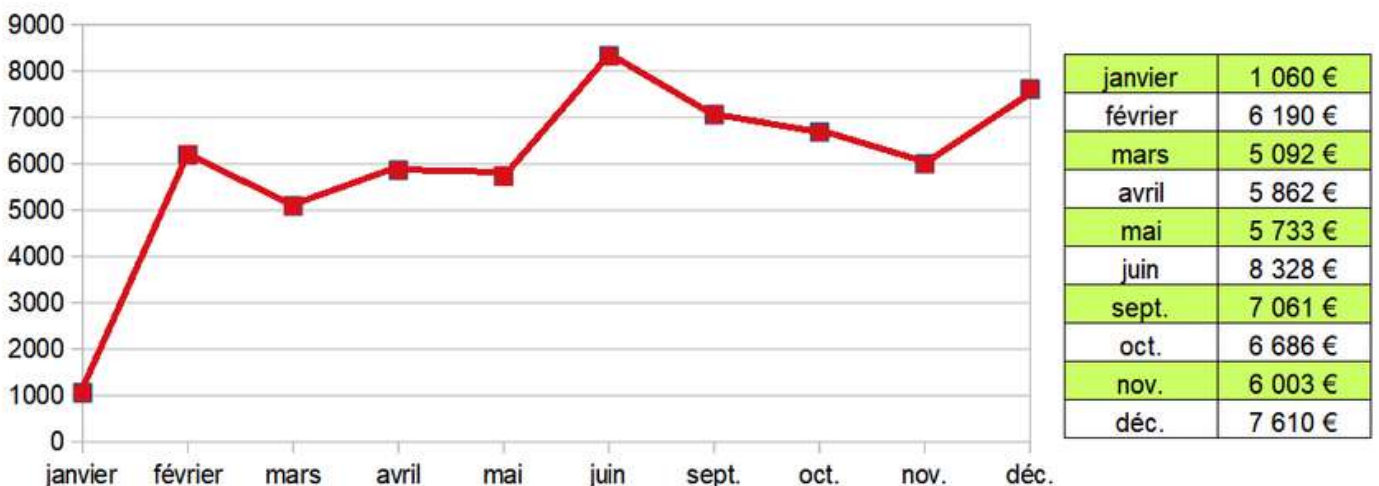
## ADHESIONS PAR QUARTIERS

|                | Nombre d'adhésion | Personnes par foyer |
|----------------|-------------------|---------------------|
| Dervallières   | 68                | 181                 |
| Breil          | 83                | 169                 |
| Bellevue       | 114               | 287                 |
| Saint Herblain | 118               | 261                 |
| Bottière       | 120               | 263                 |
| Malakoff       | 109               | 253                 |
| Orvault        | 86                | 182                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>698</b>        | <b>1596</b>         |

## EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMANDES



## EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE



# COMPARATIF 2021-2023

| COMPARATIFS 2021/2022/2023   | ANNEE 2021    | ANNEE 2022     | ANNEE 2023     |
|------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Nombre de groupements        | 4 groupements | 7 groupements  | 7 groupements  |
| Nombre d'épiceries           | 25 épiceries  | 58 épiceries   | 65 épiceries   |
| Nombre de foyers adhérents   | 220 foyers    | 468 foyers     | 698 foyers     |
| Nombre de personnes touchées | 540 personnes | 1100 personnes | 1596 personnes |
| Pourcentage adhésion 1€      | 82,50%        | 80,60%         | 86%            |
| Nombre de produits proposés  | 48 produits   | 61 produits    | 63 produits    |
| Nombre de commandes          | 477 commandes | 1315 commandes | 1842 commandes |
| Chiffre d'affaire annuel     | 15 153 €      | 42 623 €       | 59 799 €       |
| Volume de marchandises       | 3200 kilos    | 6200 kilos     | 9900 kilos     |
| Bénévoles impliqué.e.s       | 68 bénévoles  | 102 bénévoles  | 90 bénévoles   |

## TEMPS DE TRAVAIL PAR EPICERIE

| ETAPES DE MISE EN PLACE D'UNE EPICERIE        |                                            | TEMPS DE TRAVAIL | NOMBRE DE PERSONNES | TEMPS TRAVAIL CUMULÉ | TOTAL                                                                     |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------|---------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>TÂCHES EN AMONT DE L'EPICERIE EPHEMERE</b> |                                            |                  |                     |                      |                                                                           |
|                                               | Permanence de prise de commande            | 2 heures         |                     | 2 heures             | <b>9h30</b><br>DE TEMPS<br>DE TRAVAIL<br>CUMULÉ<br>AVANT<br>L'ÉPICERIE    |
|                                               | Suivi commandes en ligne                   | 1 heure          |                     | 1 heure              |                                                                           |
|                                               | Commandes fournisseurs - suivi livraisons  | 30 min.          |                     | 30 min.              |                                                                           |
|                                               | Mobilisation et organisation bénévoles     | 1 heure          |                     | 1 heure              |                                                                           |
|                                               | Préparation de l'épicerie                  | 1h20             |                     | <b>4 heures</b>      |                                                                           |
|                                               | Tracabilité, hygiène, étiquetage           | 1 heure          |                     | 1 heure              |                                                                           |
|                                               | Récupération du frais                      | 30 min.          |                     | 30 min.              |                                                                           |
|                                               | Paiement fournisseurs et comptabilité      | 30 min.          |                     | 30 min.              |                                                                           |
| <b>TÂCHES PENDANT L'EPICERIE EPHEMERE</b>     |                                            |                  |                     |                      |                                                                           |
|                                               | Transport local stockage - lieu d'épicerie | 45 min.          |                     | 45 min.              | <b>15h45</b><br>DE TEMPS<br>DE TRAVAIL<br>CUMULÉ<br>PENDANT<br>L'ÉPICERIE |
|                                               | déchargement, Installation, aménagement    | 1 heure          |                     | <b>3 heures</b>      |                                                                           |
|                                               | tenue de l'épicerie éphémère               | 3 heures         |                     | <b>9 heures</b>      |                                                                           |
|                                               | Rangement et rechargement                  | 1 heure          |                     | <b>3 heures</b>      |                                                                           |
| <b>TÂCHES EN AVAL DE L'EPICERIE EPHEMERE</b>  |                                            |                  |                     |                      |                                                                           |
|                                               | Déchargement et rangement au local         | 30 min.          |                     | <b>1 heure</b>       | <b>3h</b><br>DE TEMPS<br>DE TRAVAIL<br>CUMULÉ<br>APRES<br>L'ÉPICERIE      |
|                                               | Nettoyage, lessive, déchetterie            | 45 min.          |                     | 45 min.              |                                                                           |
|                                               | Comptabilité, encaissement, dépôt          | 45 min.          |                     | 45 min.              |                                                                           |
|                                               | Reporting de l'activité                    | 30 min.          |                     | 30 min.              |                                                                           |

SALARIÉ.E SERVICE CIVIQUE SALARIÉ.E ou SERVICE CIVIQUE

**28,5 heures en moyenne**



# CATALOGUE DE PRODUITS

## La qualité pour tou.te.s

Fin 2023, VRAC propose à ses adhérent.e.s une **soixantaine de références de produits**. Les produits proposés sont des **produits biologiques, locaux, ou écologiques**, travaillant en **circuit court** et favorisant de manière générale des démarches durables sur les plans environnementaux et sociaux.

Pour proposer un accès à une alimentation durable et digne pour tou.te.s, la qualité des produits est un élément essentiel. L'association appuie donc son sourcing sur des **critères sociaux** (*juste rémunération des producteurs.trices, conditions de travail des salarié.e.s...*) et des **critères environnementaux** (*non recours à des produits chimiques, respect des sols, impact sur la pollution de l'air et de l'eau, réduction des emballages...*).

VRAC construit ainsi des partenariats durables avec les fournisseurs et producteurs.rices et prend en compte dans son sourcing les prix des produits et la **compatibilité des valeurs éthiques des producteur.rices avec celles recherchées par l'association**.

Les produits proposés aux adhérent.e.s sont donc :

- Des produits alimentaires en vrac : huile d'olive, farines, pâtes, légumineuses...
- Des produits frais : pains, œufs, fromage, légumes...
- Des produits d'épicerie : miel, jus de pommes, épices...
- Des produits d'hygiène et d'entretien : shampoing, lessive, crème de jour...



# 23

## FOURNISSEURS



### 11

PRODUCTEURS  
LOCAUX



### 4

PRODUCTEURS  
NATIONAUX



### 1

PRODUCTEUR  
INTERNATIONAL



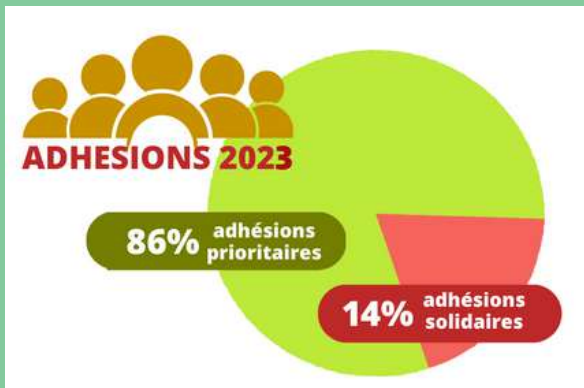
### 7

FOURNISSEURS  
GROSSISTES



|                             |                       |                                                                                           |
|-----------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ferme des neuf journaux     | Bouguenais            | fromages                                                                                  |
| Les coteaux de la Divatte   | Divatte sur Loire     | fromage                                                                                   |
| Ferme du limeur             | La chapelle sur Erdre | Œufs, légumes                                                                             |
| Ferme des deux feuilles     | Bouguenais            | Légumes de saison                                                                         |
| Ferme des champs libres     | Arthon en retz        | Pains                                                                                     |
| Le moulin des 4 saisons     | Missillac             | Quinoa, farines, lentilles                                                                |
| Rucher du Pays de retz      | St mars de Coutais    | Miels                                                                                     |
| Le champignon Urbain        | Nantes                | Terrines de champignons                                                                   |
| La pommeraie nantaise       | Treillères            | Jus de poires                                                                             |
| Les coteaux nantais         | Vertou                | Jus de pommes                                                                             |
| Le comptoir des Alouettes   | Nantes                | Confitures                                                                                |
| Les Cholleaux               | Noirmoutier (85)      | Sel                                                                                       |
| Ferme de la plouitière      | Teillay (35)          | Oeufs                                                                                     |
| RESF Pontivy                | Pontivy (56)          | Pommes de terre                                                                           |
| GAEC Ferme de Chassagnes    | Gironde               | Légumineuses                                                                              |
| Coopérative agricole ZAKROS | Grèce                 | Huile d'olive (AOP)                                                                       |
| Torréfacteur DESTINATION    | Gironde               | Cafés bio                                                                                 |
| ETICMIAM                    | Toulouse              | Amandes, pommes séchées                                                                   |
| ALVEUS                      | Allemagne             | Thés, tisanes                                                                             |
| IRIS BIO                    | Italie                | Coulis de tomates                                                                         |
| ID BIO                      | Pyrénées orientales   | épices                                                                                    |
| ACTIBIO                     | Mayenne               | Cacao, sucre, riz, couscous, pâtes, amandes, raisins secs, protéines de soja, fruits secs |
| JCBE bio / GRAVIER          | Sucé sur erdre / Gard | Gel douche, shampoing, lessive, liquide vaisselle, nettoyant, crème de jour               |

### ADHESION A L'ASSOCIATION



VRAC s'appuie sur des éléments déclaratifs des personnes pour définir le type d'adhésion, sans demande de justificatifs.

Depuis son lancement, l'association fonctionne sur le principe d'une double adhésion :

- L'adhésion prioritaire d'une cotisation de 1€ est réservée aux habitant.e.s de quartiers prioritaires, aux personnes à petits revenus et aux locataires du parc social. **Elle représente 86% des adhérent.e.s en 2023.**
- L'adhésion "solidaire" d'une cotisation à partir de 20€ pour les personnes ne relevant pas des critères de l'adhésion prioritaire.

En septembre 2023, l'association a fait le choix de geler l'adhésion solidaire en prévision d'une priorisation et d'une augmentation des demandes d'adhésion prioritaire.

### PRISE DE COMMANDES

La prise de commande par les adhérent.e.s a lieu une fois par mois pour chacun des groupements d'achat. Durant une semaine, sur une période définie et communiquée à l'avance, les adhérent.e.s passent leurs commandes auprès de l'association.

Une plateforme numérique dédiée à la prise de commande permet de commander en ligne. Celle-ci facilite également l'encaissement le suivi des stocks pour l'association. **En 2023, presque 2 commandes sur 4 est passées numériquement.**

VRAC met également en place des permanences physiques qui se tiennent dans des structures partenaires de quartier. **1 commande sur 5 est passée de façon physique.**

Cette possibilité permet de toucher des adhérent.e.s moins à l'aise avec l'outil informatique ou/et désireux.ses d'échanger sur le projet et les produits. **Chaque mois, 8 permanences d'une durée de deux heures sont proposées.**

### PRODUITS : CRITERES ET ORIGINES

En fin d'année 2023, **44% des produits alimentaires proposés sont des produits locaux ou nationaux** (région limitrophe des pays de la Loire).

L'autre partie du catalogue est constituée de produits qu'on ne trouve pas localement mais qui sont pour autant attendus par les adhérent.e.s telle que les amandes, l'huile d'olive, les fruits secs ou le chocolat.

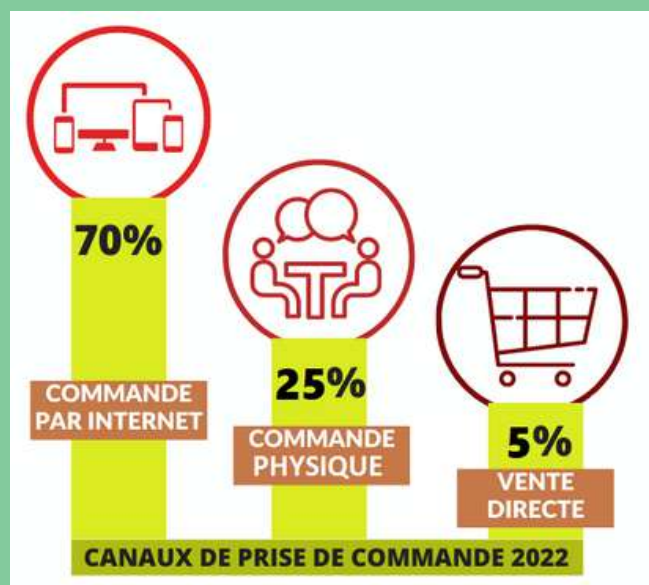
**VRAC porte une attention particulière aux critères de production**, qu'ils soient environnementaux ou sociaux :

- juste rémunération des producteurs.rices
- juste prix pour le.la consommateur.rice
- cadre et conditions de travail des salarié.e.s
- traitement responsable des sols et respect de la terre
- non recours à des produits chimiques
- impact minimum sur la pollution de l'air et de l'eau
- respect de la saisonnalité
- réduction des emballages et conditionnement
- conditions de transport et d'acheminement, préférence aux circuits courts

### LUTTE CONTRE LE SUR-EMBALLAGE

Sur 2023, comme les années passées, **la grande majorité des produits sont proposés en VRAC (75%)** 20% des produits sont emballés (paquet de café, gel douche, miel...) et 5% sont reconditionnés (épices, beurre de karité...).

Les produits du catalogue étant en grande partie en vrac, les adhérent.e.s peuvent ainsi commander la quantité qu'elles souhaitent et le prix est directement ajusté selon la quantité choisie.



# LOGISTIQUE

## Une organisation éprouvée

L'activité alimentaire sous-entend la mise en place de process spécifiques à toutes les étapes du projet. En effet, de la réception des livraisons à la manipulation des produits, du reconditionnement au transport, de la préparation à la revente, la prise en compte des questions d'hygiène, de sécurité et de traçabilité sont essentielles.

Après 3 ans d'existence, **VRAC Métropole Nantes a su développer une organisation efficiente, s'équiper de matériel professionnel et mettre en place une logistique adaptée.**



**LOCAL DE STOCKAGE ADAPTE A L'ACTIVITÉ AGRÉE "BIO"**



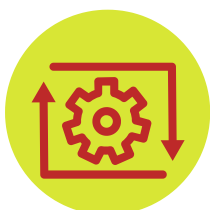
**ORGANISATION DE L'ESPACE OPTIMISÉE CONFORME AUX NORMES**



**CHAMBRE FROIDE ET PROCEDURES DE CONTROLE TEMPERATURE**



**ECRITURE D'UN PLAN DE MAITRISE SANITAIRE**



**PROCESS DE PREPARATION, LIVRAISON ET TRACABILITE**



**MATERIEL DE MANUTENTION ET DE PREPARATION APPROPRIÉ**



**PRISE EN COMPTE DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**



**SOLUTION DE TRANSPORT MARCHANDISES**

Pour autant, **l'évolution croissante de l'activité de VRAC représente des défis logistiques nouveaux** à relever et une adaptation régulière des process. En effet, elle interroge :

- la capacité de stockage au sein du lieu, parallèlement à la nécessité de trésorerie financière,
- l'espace disponible dans le camion au regard de la volumétrie grandissante des denrées commandées,
- le temps passé à la gestion de commandes auprès des fournisseurs et la capacité pour eux à y répondre,
- l'accroissement du port de charges pour les équipes permanentes,
- le suivi des règles et de leurs évolutions et la formation de nouvelles personnes (volontaires en service civique notamment).

De plus, la logistique liée à l'activité principale de VRAC pèse une **part non négligeable sur le budget de l'association** :

- entretien et renouvellement du matériel,
- entretien, réparation du véhicule et carburant,
- coût de location de l'espace de stockage,
- frais liés à la gestion des déchets, à l'intervention de professionnels (nettoyage, lutte contre les nuisibles...).

Enfin, VRAC occupe un **lieu temporaire via un bail précaire** partagé avec le Kiosque Paysan, le Micromarché et les Champignons Urbains, sur une partie du future CHU nantais. L'enjeu d'un futur espace de stockage se pose d'ores et déjà.

**Fin 2023, au regard de ces évolutions, VRAC a fait le choix d'embaucher une nouvelle personne plus spécifiquement dédié à ces questions**, avec pour objectif un meilleur suivi et une optimisation de ce travail.

# ACCESSIBILITE

## Une volonté de maintien



Si l'année 2022 avait été marquée par une inflation importante des prix, cette tendance s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2023 (alimentation, énergie, carburant...). Bien souvent, **la part consacrée à l'alimentation devient alors la variable d'ajustement d'un budget contraint difficile à tenir pour les ménages.**

Désireuse de continuer de rendre accessible les produits de qualité à toutes et tous, VRAC continue à ne pas dégager de marge sur les produits qu'elle propose dans les différents groupements d'achat. **Impactée par la hausse des prix mais dans une moindre mesure via notamment l'achat en grande quantité, l'absence d'une grande partie d'emballage ou bien encore des accords nationaux** avec certains fournisseurs, VRAC a pour autant travaillé à des réponses concrètes à cette augmentation du coût de la vie.

De plus, **l'octroi d'une subvention de la DREETS Pays de La Loire**, (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) en octobre 2023 a permis de réduire l'impact sur les prix. **VRAC a fait le choix durant toute l'année 2023 d'une remise de 10% sur l'ensemble de catalogue** pour les personnes ciblées par cette aide (et par extension aux adhérent.e.s à 1€/an, public prioritaire de l'association).

Parallèlement, l'association a développé en 2023 un partenariat avec l'entreprise UMR, basée à Nantes, expert de la gestion de retraites supplémentaires.

Cette convention entre l'entreprise et l'association s'articule sur 3 volets et notamment **l'édition de 200 bons "coup de pouce alimentation" pour les personnes de plus de 60 ans en situation de vulnérabilité économique.**



**Ces bons, d'une valeur de 15€, sont remis par VRAC aux CCAS** des villes afin de travailler à une bonne identification des personnes et permettre un soutien ponctuel aux habitant.e.s seniors.

Au delà du levier financier pour ces personnes, l'action vise également rompre l'isolement des seniors par leur participation aux épiceries éphémères et leur permettre, à plus long terme, de se réapproprier leur alimentation

**65% des personnes ayant bénéficié de l'action ont commandé de nouveau** au moins une fois les mois qui ont suivi ce premier soutien financier ponctuel.

Enfin, l'année 2023 aura été marquée par un **travail de fond entre VRAC FRANCE et les différentes associations locales** (dont VRAC Métropole Nantes) afin d'apporter une réponse plus pérenne à l'enjeu de l'accessibilité de tou.te.s dans un contexte d'accroissement des situations de vulnérabilités économiques et sociales.

C'est ainsi que le réseau des associations VRAC a travaillé à une **candidature au fond "MIEUX MANGER POUR TOUS"** porté par le ministère du travail, de la santé et des solidarités en proposant la mise en place d'une **tarification différenciée** au sein des groupements d'achat : de -10% du prix coutants à -50% du prix coutant selon les conditions de ressources.

**VRAC a ainsi été retenu en octobre 2023 et devrait pouvoir mettre concrètement en place cette nouvelle tarification dès le début de l'année 2024.**

# ANIMATIONS

## Un axe sensibilisation-nutrition renforcé



Au delà du montage de groupement d'achats, VRAC a développé un **programme d'animation et de sensibilisation favorisant la réappropriation de son alimentation pour les habitant.e.s** des QPV afin de répondre aux enjeux d'une alimentation durable.

Si VRAC à Nantes a développé dès son lancement un travail important de propositions d'animations et de sensibilisation auprès des habitant.e.s et adhérent.e.s, **l'année 2023 aura été marquée par un déploiement fort de ces actions sur les différents quartiers.**

Ces actions se développent en cohérence avec le projet de l'association et s'articulent autour de 4 notions :



**cuisiner  
pratiquer**



**remplacer  
substituer**



**savoir  
s'informer**



**prendre plaisir  
profiter**

En 2022, ce sont **59 temps d'animation** qui ont été mis en place, ayant touché au total plus de **950 personnes** :

| TYPE D'ANIMATION                     |                         | TEMPS ORGANISES | PUBLIC        |
|--------------------------------------|-------------------------|-----------------|---------------|
| MEDIATION                            | DEGUSTATION             | 18              | 202 personnes |
|                                      | ATELIER COUTURE         | 2               | 11 personnes  |
|                                      | VENTE DIRECTE           | 3               | 45 personnes  |
| Total 1                              |                         | <b>23</b>       | <b>258</b>    |
| SENSIBILISATION -<br>NUTRITION       | ATELIER CUISINE         | 11              | 88 personnes  |
|                                      | SORTIE FERME            | 9               | 102 personnes |
|                                      | CONCOURS DE CUISINE     | 1               | 120 personnes |
|                                      | TABLEE DE VRAC          | 3               | 200 personnes |
| Total 2                              |                         | <b>24</b>       | <b>510</b>    |
| FORMATION<br>PLAIDOYER               | CINE DEBAT              | 3               | 36 personnes  |
|                                      | TEMPS DE FORMATION      | 4               | 62 personnes  |
| Total 3                              |                         | <b>7</b>        | <b>98</b>     |
| AUTRES                               | COURSE ODYSSEA          | 1               | 15 personnes  |
|                                      | GALERIE ZERO DECHETS    | 1               | 4 personnes   |
|                                      | PIQUE NIQUE PARTAGE     | 2               | 20 personnes  |
|                                      | ASSEMBLEE GENERALE 2022 | 1               | 48 personnes  |
| Total 4                              |                         | <b>5</b>        | <b>87</b>     |
| <b>TOTAL EVENEMENTS ET PERSONNES</b> |                         | <b>59</b>       | <b>953</b>    |

## LES ATELIERS CUISINE



Actions phares depuis 2021, la mise en place d'ateliers cuisine se sont poursuivis sur 2023.

Sur cette dernière année, **VRAC a proposé 11 ateliers cuisine dont la majorité d'entre eux a été porté par un.e adhérent.e** afin de valoriser les savoirs faire des habitant.e.s et partager entre pairs ses connaissances.

L'équipe de l'association gère quant à elle la recherche d'un lieu, la mobilisation des participant.e.s et l'achat des ingrédients.

## LES RENCONTRES PRODUCTEURS



Les sorties à la ferme, la rencontre des productrices et producteurs travaillant avec VRAC sont très plébiscitées.

Cette année encore, les **9 sorties organisées ont rassemblé un total de 102 personnes.**

Au travers de la rencontre entre les adhérent.e.s de l'association et le monde paysan, il s'agit notamment d'échanger sur les modes de production, la compréhension de l'agriculture biologique et la réalité sociale et économique du monde paysan.

## CONCOURS DE CUISINE



Une deuxième édition du concours de cuisine a été co-organisée en septembre avec plusieurs acteurs du quartier de Bellevue. **10 équipes ont concourues devant un public de 120 personnes.**

Durant l'été, un concours de cuisine national, organisée par VRAC France, voyait concourir les 3 gagnantes de l'édition nantaise 2022,

## TEMPS DE FORMATION



Des **temps de sensibilisation et d'information à l'équilibre alimentaire** et la compréhension nutritionnelle ont aussi été proposés dans l'année (pyramide alimentaire, lecture d'étiquette, compréhension des labels...).

De plus, **plusieurs ciné-débats ont été organisés** en lien avec les enjeux développés par VRAC.

## LES DEGUSTATIONS



Les dégustations ont un double objectif : faire connaître l'association aux habitant.e.s mais également aborder le sujet de l'alimentation avec eux. En 2023, sur l'ensemble des quartiers, ce sont près de **20 dégustations de rue qui ont été organisées.**

## COURSE ODYSSEA



Si le sujet de l'activité sportive n'est pas directement porté dans le projet de VRAC, il apparaît intéressant de proposer une action dans l'année sur ce thème. En partenariat avec Harmonie Mutuelle, **une quinzaine d'adhérent.e.s ont pu participer en mars 2023 à la course Odyssea.**

En 2023, VRAC a lancé 2 nouveaux formats d'animation, concourant d'une part à proposer un temps convivial autour de la cuisine au coeur d'un quartier, d'autre part de sensibiliser un public 16-19 ans à l'alimentation durable.

### LES TABLEES DE VRAC



Fin 2022 ont été lancées des commissions habitant.e.s, composées d'adhérent.e.s membres du conseil d'administration. L'une de ces commissions a travaillé sur l'enjeu de **renforcer l'entrée "pratique culinaire" au sein des actions de sensibilisation nutrition** proposées.

C'est ainsi qu'en 2023 sont nées les "Tablees de VRAC", **un grand banquet collectif au sein d'un quartier**. Elles visent à proposer un temps convivial autour de l'alimentation sur le territoire tout en proposant un repas de qualité (nutritionnelle, cuisine de produits bruts, origines...), favoriser la rencontre et la mobilité des habitant.e.s inter-quartier.



Très concrètement, **un groupe d'habitant.e.s d'un quartier choisit un repas à proposer et coordonne sa préparation**. Un atelier cuisine avec des habitant.e.s du même quartier est proposé en matinée. Le midi, **ils invitent alors les habitant.e.s adhérent.e.s d'autres quartiers de la ville à partager ce repas**.

En 2023, **3 tablées ont été organisées à la Bottière, au Breil et aux Dervallières**. Chacune d'entre elles a rassemblé entre 60 et 80 convives.

### LE CHANTIER JEUNE



Les chantiers jeune sont un dispositif de la Ville de Nantes qui vise à proposer à un groupe de 6 à 8 jeunes nantais.e.s résident.e.s d'un quartier prioritaire de s'investir sur une semaine sur un chantier thématique.

Suite à cela, ils perçoivent alors une rétribution de 200€ sous forme de financement d'un projet en lien avec son ouverture culturelle, sa mobilité, sa scolarité, une activité sportive... Il sont accompagnés tout au long de la semaine par une structure jeunesse et effectue le chantier auprès d'une structure donneuse de mission.



Désireuse de toucher les plus jeunes, **VRAC a donc proposé à la Ville de Nantes et aux équipes de Malakoff de co-porter un chantier sur le thème de l'alimentation durable**.

**8 jeunes y ont participé autour d'un programme riche et divers permettant d'aborder la notion de l'alimentation à Nantes** : visite et petits travaux dans deux fermes, atelier cuisine, tenue d'épicerie éphémères, découverte et atelier au MAB et au comptoir des alouettes...

Une première expérience pour ces jeunes mais aussi pour VRAC dans l'encadrement d'un groupe 16-19 ans. L'expérience se renouvellera probablement à l'avenir

# PLAIDOYER

## Une prise de position assumée



Au fur et à mesure de ces trois ans d'existence sur le territoire de la métropole nantaise, et parallèlement au travail mené en ce sens par VRAC FRANCE, **VRAC a de plus en plus porté une parole singulière sur la lutte contre les inégalités d'accès à l'alimentation**. Dans le paysage local, l'association apparaît aujourd'hui comme un acteur important de l'évolution du système alimentaire et agricole.

En 2023, VRAC a notamment porté l'enjeu alimentaire dans le **renouvellement des Contrats Ville ou la future stratégie de lutte contre la pauvreté**. Plus localement, VRAC participe aux groupes de travail alimentation ou lutte contre la précarité alimentaire en défendant un modèle plus vertueux à la fois pour les consommateur.ices (accès à des denrées de qualité) mais aussi pour les producteur.ices (agriculture respectueuse de l'environnement et des conditions de travail).

C'est autant en investissant des espaces institutionnels et professionnels qu'en organisant des temps grand public et à destination des adhérent.e.s que ces sujets ont été mis en discussion.

Les enjeux de démocratie alimentaire et de justice sociale ont été spécifiquement travaillés sur l'année 2023. En portant le **modèle de sécurité sociale de l'alimentation, VRAC a souhaité décrypter, fédérer les acteurs et avancer sur de nouvelles pistes de travail** pouvant répondre aux enjeux de transitions écologiques, alimentaires, agricoles et sanitaires.

### GRANDE CONCERTATION - L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANT.E.S EN QPV



Au cours de l'année 2023, VRAC M.Nantes a participé à une grande concertation coordonnée par VRAC France auprès de 700 adhérent.e.s sur 10 territoires.

S'appuyant sur des échanges et des ateliers concernant les habitudes d'achat, les difficultés d'accès à l'alimentation mais aussi les attentes concernant l'évolution de l'offre alimentaire, les propositions des habitant.e.s des différents quartiers prioritaires participant.e.s ont vu leurs témoignages et propositions transmis à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Dans un moment de redéfinition des contrats Ville, VRAC espère ainsi que l'accès à l'alimentation fasse partie des priorités identifiées.

#### LES ENSEIGNEMENTS CLES :

**Le sentiment d'une alimentation à deux vitesses s'exacerbe** : les personnes les plus aisées ont **les moyens et la possibilité géographique** d'accéder à des produits frais, locaux, de bonne conservation... tandis que les plus pauvres ont le choix entre se déplacer loin de chez elles pour y accéder ou choisir par défaut des produits d'une moindre qualité.

**Le premier frein de l'accès à une alimentation choisie est le budget** que les personnes peuvent consacrer à ce poste de dépense.

**L'environnement alimentaire influence les possibilités d'approvisionnement des personnes**. D'après l'étude, les difficultés de déplacement et l'équipement de cuisine constituent également des obstacles majeurs.

**Les habitant.es notent une détérioration de l'accès à l'alimentation dans un contexte d'inflation**. Réalité déjà ancienne, l'alimentation devient de plus en plus une variable d'ajustement.



Face à l'augmentation des situations de précarité alimentaire et à la mise en lumière de l'impact d'une alimentation saine sur la santé, mais aussi face aux enjeux de la production agricole et des défis environnementaux, VRAC Métropole Nantes a initié début 2023 une dynamique de coopération contribuant à l'émergence d'un **projet de démocratie alimentaire au travers principalement de l'expérimentation de la mise en place de caisses communes alimentaires**.

Portée désormais collectivement, l'année 2023 a permis d'amorcer la démarche et d'en définir les contours.

### INSPIRATION DES CONCEPTS S.S.A.

La réflexion sur la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) est portée depuis quelques années par un collectif national qui travaille à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale.

Concrètement et sur le modèle du système de santé, une carte vitale de l'alimentation donnerait accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€/mois et par personne.

Les objectifs sont multiples :

- organiser une démocratie dans l'ensemble du système alimentaire qui associe conjointement la défense des producteur.ices d'alimentation et le respect de l'environnement
- agir sur le droit à l'alimentation pour tous et lutter contre les inégalités d'accès
- porter des leviers pour une transformation du système de l'alimentation

### 2023- ANNEE D'AMORCAGE

Dès le mois de mars, VRAC organise une soirée de décryptage sur ce concept novateur. Une centaine de participant.e.s (professionnel.les, acteur.ices associatifs, réseaux agricoles et producteur.ices, militant.e.s, collectivités, élu.e.s.) sont présent.e.s à la Cocotte solidaire pour tenter de mieux comprendre les grands principes de la SSA et ses déclinaisons possibles localement.

Cet engouement autour de ce sujet démontre alors avec force la vitalité du territoire à vouloir imaginer des solutions nouvelles face aux enjeux de solidarité, de lutte contre la précarité, de transformation agricole et de défi écologique.



### CONSTITUTION D'UN GROUPE TRAVAIL

Dans le courant de l'année, VRAC réunit une dizaine d'acteurs et d'actrices représentatifs du "maillage" alimentaire : production, distribution, logistique, recherche, solidarité... Plusieurs temps de travail permettent alors de construire le cadre du futur projet. Parallèlement, des temps de sensibilisation (ciné-débats, conférence gesticulée...) sont proposés aux habitant.e.s. Des rendez vous avec les collectivités s'organisent également et en octobre, la métropole vote la première feuille de route agriculture et alimentation intégrant le soutien futur à l'expérimentation.

En décembre 2023 est de nouveau organisée une rencontre avec les acteur.ices professionnel.les et militant.e.s pour présenter ce travail et aborder la création d'un collectif local porteur de la démarche.

### UNE REPONSE ADAPTEE ?

Si l'échelle d'expérimentation reste à définir, elle ne concernera cependant qu'un nombre très relatif d'habitant.e.s. Pour autant, les conditions d'expérimentation doivent permettre d'imaginer un modèle reproductif et pourraient favoriser le travail a mené sur différents enjeux :

- la lutte contre la précarité alimentaire
- l'évolution de l'offre et des pratiques alimentaires
- les dynamiques de démocratie alimentaires
- l'enjeu de transition écologique
- les bénéfices en terme de santé
- le soutien à la pratique agricole locale
- les nouvelles formes d'approvisionnement
- le renforcement du vivre ensemble et du lien social

# RESSOURCES HUMAINES

## Des moyens au service du projet

Pour permettre la mise en oeuvre de son projet, VRAC s'appuie sur une équipe salariée mais également sur l'accueil de jeunes en service civique. Face à l'évolution de l'activité, les tâches et missions de chacun.e ont été redéfinies. Parallèlement, l'année 2023 a connu plusieurs mouvements de l'équipe permanente.

### L'ÉQUIPE SALARIÉE

**Fanta GASSAMA**, animatrice-médiatrice de l'association depuis avril 2021, a quitté ses fonctions au 31 août 2023.

**Diane MORCHE** a pris ses fonctions d'animatrice-médiatrice dès début septembre 2023. Son poste porte sur la mise en place du programme de sensibilisation-nutrition mais également sur la mobilisation des bénévoles.

**Guillaume HERNANDEZ**, directeur depuis février 2021, porte notamment les questions de stratégie, de plaidoyer ainsi que les aspects administratifs, financiers et ressources humaines.

**Liza GUILLAUME**, chargée de mission depuis février 2022, porte entre autres les relations partenariales, l'ancrage territorial et les projets à dimension multi-acteurs et inter-quartier.

**Anaïs ROBIN** est venue renforcer l'équipe en octobre 2023, en complément du poste d'animatrice médiatrice avec une entrée plus prépondérante sur la logistique et le lien aux fournisseurs.

### L'ÉQUIPE DE VOLONTAIRES

**Jérémie SIX** et **Diane MORCHE** (désormais salariée) et Jérémie SIX ont débuté leur volontariat en septembre 2022 pour le finir en mai 2023. Ils participent à la mise en place des épiceries, à l'animation des temps collectifs et aux liens avec les habitant.e.s adhérent.e.s.

**Elsa CAYEUX** et **Aytaj ALIYEVA** leur ont succédé en septembre 2023. Cette dernière a fait le choix de mettre un terme à son volontariat en décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, l'équipe de **VRAC Métropole NANTES se compose de 6 personnes** (dont un.e volontaire service civique en recrutement), dont quatre personnes salarié.e.s et deux jeunes en service civique. Toute l'équipe est impliquée sur la mise en oeuvre des épiceries éphémères et a également des responsabilités spécifiques.

### CADRE SALARIALE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE



Souhaitée par le conseil d'administration de VRAC Métropole Nantes, la prise en compte de bonnes conditions de travail pour les salarié.e.s associatifs est aussi encouragée par VRAC France (santé au travail, lutte contre les discriminations...). C'est dans la continuité de ce travail que **VRAC Nantes a travaillé fin 2023 sur un changement de convention passant de ECLAT à la convention Collective ALISFA dès janvier 2023**, prévoyant notamment des revalorisations salariales. Celle-ci sera mise en place de manière effective dès janvier 2024.

### EVOLUTION RH 2021-2023



# BENEVOLAT

## Un projet pour et avec les habitant.e.s



La mise en place d'un groupement d'achat est indissociable de la participation des habitant.e.s adhérent.e.s de l'association. Cet engagement et son organisation nécessitent un travail en amont de l'équipe salariée : mobilisation, planification des créneaux horaires et répartition des tâches, « mini-formation » avant l'accueil des adhérent.e.s...

En 2023, ce sont 92 habitant.e.s qui se sont mobilisé.e.s bénévolement.

### RÔLE DES BÉNÉVOLES SUR LES ÉPICERIES ÉPHÉMÈRES



DÉCHARGEMENT  
DU VEHICULE



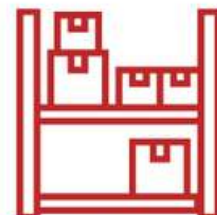
INSTALLATION  
DE LA SALLE



ACCUEIL DES  
ADHERENT.E.S



DISTRIBUTION  
ET PESÉE



RANGEMENT ET  
RECHARGEMENT

### GOVERNANCE DES HABITANT.E.S ELU.E.S AU C.A.



Depuis l'assemblée générale 2022, **14 habitant.e.s adhérent.e.s ont rejoint le conseil d'administration** de VRAC. Elu.e.s pour 2 ans, ce dernier s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2023. Il a pour fonction d'assurer les orientations globales de l'association et la mise en oeuvre concrète du projet.

Le bureau quant à lui, composé d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire, assure les prises de décisions sur les sujets politiques et de ressources humaines.

### FORMATION BENEVOLE LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Cette année encore, une petite centaine d'adhérent.e.s ont aussi été bénévoles le temps d'une ou plusieurs épiceries. Si les actions de sensibilisation-nutrition sont aussi envisagées comme des temps de formation, VRAC a organisé en décembre 2023 **une formation autour de la lutte contre toutes les formes de discrimination**, animée par l'Observatoire des Inégalités.

Il s'agissait alors d'identifier et d'échanger sur les différentes formes de discrimination, d'en prendre conscience afin de pouvoir adapter sa posture.

# FINANCEMENTS

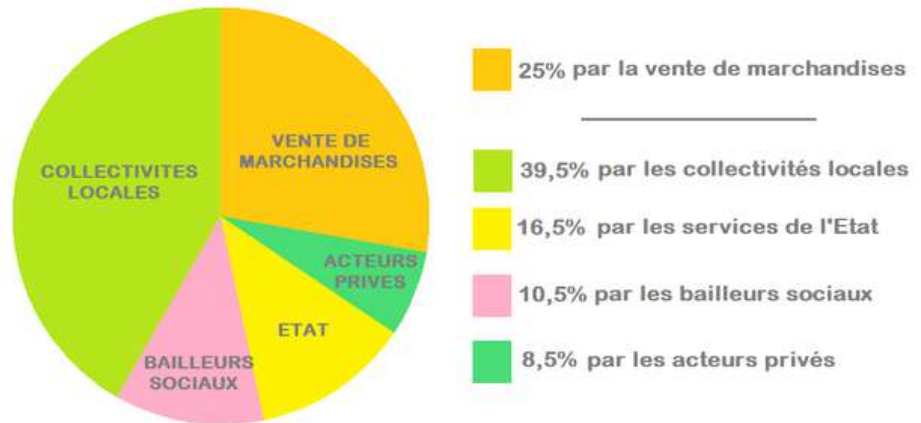
## Un modèle multi-acteurs

Sur l'année 2023, VRAC a poursuivi son travail d'hybridation de son modèle économique en appuyant ses ressources sur un développement des fonds publics, des réponses à des appels à projets ainsi que sur des partenaires mécènes.

Un travail de fond, indispensable mais chronophage qui a permis d'appuyer le développement de l'association et d'ancrer les moyens (notamment ressources humaines) nécessaires.

Elles comptent désormais **18 partenaires financiers représentant 27 sources de financements** (contre 7 en 2021 et 15 en 2022).

**18 PARTENAIRES FINANCIERS**  
27 sources de financements



- **Nantes Métropole**, au travers de La Politique de la Ville (30 000€) et de la Transition Ecologique (10 000€)
- **le département de Loire Atlantique** (Action Sociale et Agriculture) pour un soutien sur 2023/24 de 10 000€
- **le CCAS de la Ville de Nantes** via un soutien de 20 000€
- **la Ville de Nantes** (Vie associative) via la prise en charge du loyer locatif sur l'année 2023 (6 828€)
- **la Ville d'Orvault** (CCAS et Politique de la Ville) avec une subvention de 3 000€
- **la Ville de Saint Herblain** (Contrat Ville et vie associative) pour un soutien de 3 500€
- **l'ensemble des 8 bailleurs sociaux** de la métropole pour un soutien global de 25 000€  
*Nantes Métropole Habitat, Aiguillon Construction, CDC Habitat, Harmonie Habitat, La Nantaise d'habitation, Atlantique habitations, Habitat44, Vilogia*
- **L'Etat et ses services déconcentrées** via :  
*le contrat Ville (10 000€), le contrat local de Santé (6000€ coporté avec la Ville de Nantes), le soutien à la vie associative (FDVA) via une aide de 2 000€, le volet local du Fond Mieux Manger pour tous (12 000€), le fond Mieux Manger pour Tous national, via une subvention à VRAC France (5 197€), la stratégie de lutte contre la pauvreté (10 000€), l'aide au contrat aidé (PEC) de 6 110€*
- **l'entreprise UMR-Groupe VyV**, via un mécénat de 9 500€ s'inscrivant dans sa politique RSE
- **Harmonie Mutuelle** sur un soutien au projet "concours de cuisine" de 2 300€
- **la fondation BPGO** sur un soutien à l'action "sensibilisation-nutrition de 2 500€
- le **Groupe SEB** via un don en nature lié au concours de cuisine

### BAILLEURS- CONVENTION A 3 ANS



2023 aura marqué une année importante pour VRAC M.Nantes dans les liens tissés avec les bailleurs sociaux. En effet, lors du congrès d'octobre dernier, **une convention à 3 ans avec les 8 bailleurs sociaux de la métropole a été signée**. Celle-ci prévoit un soutien dans le développement de l'association par un appui financier mais également par le relai de l'offre proposée par VRAC auprès des locataires du parc social.

### UMR-VRAC - UN PARI GAGNANT



VRAC a développé en 2023 un partenariat avec l'entreprise UMR, basée à Nantes, expert de la gestion de suppléments retraite.

**Cette convention entre l'entreprise et l'association s'articule sur 3 volets :**

- un soutien financier au fonctionnement de VRAC,
- une participation bénévole, sur la base du volontariat et sur le temps de travail, de collaborateurs.trices de l'UMR lors des épicerie mensuelles,
- l'édition de bons "coup de pouce alimentation" pour les personnes de plus de 60 ans

| COMPTE DE RESULTAT                                       | 31 DÉCEMBRE<br>2023         | 31 DÉCEMBRE<br>2022         | VARIATIONS        | VARIATIONS<br>EN %         |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                           | <b>245 341</b>              | <b>177 807</b>              | <b>67 534</b>     | <b>38%</b>                 |
| <b>Cotisations</b>                                       | <b>1 465</b>                | <b>1 291</b>                | <b>174</b>        | <b>13%</b>                 |
| <b>Ventes de biens et services</b>                       | <b>62 277</b>               | <b>42 796</b>               | <b>19 481</b>     | <b>46%</b>                 |
| Ventes de biens                                          | 62 277                      | 42 796                      | 19 481            | 46%                        |
| Ventes de prestations de services                        | -                           | -                           | -                 | -                          |
| <b>Produits de tiers financeurs</b>                      | <b>174 572</b>              | <b>121 528</b>              | <b>53 044</b>     | <b>44%</b>                 |
| Concours publics                                         | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Versements des fondateurs ou consommation de la dotation | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Subventions d'exploitation                               | 138 539                     | 121 528                     | 17 011            | 14%                        |
| Ressources liées à la générosité du public               | 36 033                      | -                           | 36 033            | -                          |
| Contributions financières                                | -                           | -                           | -                 | -                          |
| <b>Reprises et transferts de charges</b>                 | <b>6 995</b>                | <b>12 190</b>               | <b>-5 195</b>     | <b>-43%</b>                |
| <b>Utilisations des fonds dédiés</b>                     | <b>-</b>                    | <b>-</b>                    | <b>-</b>          | <b>-</b>                   |
| <b>Autres produits</b>                                   | <b>32</b>                   | <b>2</b>                    | <b>31</b>         | <b>-</b>                   |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                            | <b>225 009</b>              | <b>182 680</b>              | <b>42 329</b>     | <b>23%</b>                 |
| Achats de marchandises                                   | 75 156                      | 42 286                      | 32 870            | 78%                        |
| Variation de stock                                       | -7 884                      | 1 551                       | -9 435            | -                          |
| Autres achats non stockés                                | 4 720                       | 5 910                       | -1 190            | -20%                       |
| Services extérieurs                                      | 13 666                      | 11 120                      | 2 547             | 23%                        |
| Autres services extérieurs                               | 14 160                      | 8 027                       | 6 133             | 76%                        |
| Aides financières                                        | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Impôts et taxes                                          | 1 951                       | 2 287                       | -336              | -15%                       |
| Salaires et traitements                                  | 93 043                      | 82 183                      | 10 860            | 13%                        |
| Charges sociales                                         | 22 784                      | 22 775                      | 9                 | 0%                         |
| Amortissements et provisions                             | 6 221                       | 5 949                       | 272               | 5%                         |
| Report en fonds dédiés                                   | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Autres charges                                           | 1 193                       | 593                         | 600               | 101%                       |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                           | <b>20 332</b>               | <b>-4 872</b>               | <b>25 205</b>     | <b>-</b>                   |
| Produits financiers                                      | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Charges financières                                      | -                           | -                           | -                 | -                          |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                | <b>-</b>                    | <b>-</b>                    | <b>-</b>          | <b>-</b>                   |
| <b>RESULTAT COURANT</b>                                  | <b>20 332</b>               | <b>-4 872</b>               | <b>25 205</b>     | <b>-</b>                   |
| Produits exceptionnels                                   | 4 000                       | 4 290                       | -290              | -7%                        |
| Charges exceptionnelles                                  | 1 898                       | 419                         | 1 479             | 353%                       |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                             | <b>2 102</b>                | <b>3 871</b>                | <b>-1 769</b>     | <b>-46%</b>                |
| Impôts sur les bénéfices                                 | -                           | -                           | -                 | -                          |
| <b>EXCEDENT (+) / DEFICIT (-)</b>                        | <b>22 434</b>               | <b>-1 021</b>               | <b>23 455</b>     | <b>-</b>                   |
| <b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>                         | <b>31 DÉCEMBRE<br/>2023</b> | <b>31 DÉCEMBRE<br/>2022</b> | <b>VARIATIONS</b> | <b>VARIATIONS<br/>EN %</b> |
| <b>Répartition des charges par natures :</b>             | <b>27 671</b>               | <b>12 007</b>               | <b>15 664</b>     | <b>130%</b>                |
| Secours en nature                                        | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Mise à disposition de biens                              | 5 028                       | 444                         | 4 584             | -                          |
| Prestations                                              | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Personnel bénévole                                       | 22 644                      | 11 563                      | 11 081            | 96%                        |
| <b>Répartition des ressources par natures :</b>          | <b>27 671</b>               | <b>12 007</b>               | <b>15 664</b>     | <b>130%</b>                |
| Bénévolat                                                | 5 028                       | 444                         | 4 584             | -                          |
| Prestations en nature                                    | -                           | -                           | -                 | -                          |
| Dons en nature                                           | 22 644                      | 11 563                      | 11 081            | 96%                        |

# PERSPECTIVES

## Adapter, développer, sécuriser

En trois ans d'existence, VRAC Métropole Nantes a connu un développement rapide, tant dans ses actions que dans sa structuration. **Une évolution constante qui nécessite d'adapter ses moyens et de sécuriser à moyen et long terme l'existant tout en portant l'ambition d'aller plus loin dans les réponses apportées.**

### MISE EN PLACE D'UNE TRIPLE TARIFICATION

Fin 2023, VRAC France a été lauréate du **Fond Mieux Manger pour Tous** au niveau national impliquant avec elle les associations locales désireuses de porter une triple tarification. VRAC Métropole Nantes, dans son objectif de permettre un accès à une alimentation de qualité aux personnes les plus éloignées est partie prenante de ce projet. Celui ci implique la **mise en place d'un triple tarification en remplacement de la vente à prix coutant** :

- un tarif à -10% pour les habitant.e.s de QPV et résident.e.s en logements sociaux
- un tarif à -50% pour des personnes en vulnérabilité ou précarité financière alimentaire, sur critères sociaux
- un tarif à + 10% du prix coutant pour les adhésions hors quartiers / hors logements sociaux

Cette triple tarification sera mise en place dès début 2024. Les critères d'éligibilité seront travaillés au conseil d'administration mais également en lien avec les structures sociales et CCAS du territoire.

### ADAPTATION A LA CROISSANCE DES GROUPEMENTS

En seulement 3 ans, VRAC Métropole Nantes a connu un développement rapide et constant : nombre de quartiers, de groupements, d'adhérent.e.s, de volume de marchandises vendues, de temps d'animations et de sensibilisation. Si ces évolutions à la hausse ont impliqué une adaptation régulière, **la mise en place d'une triple tarification dont une tarification sociale à -50% va considérablement bouleverser l'organisation de l'association** :

- en terme de logistique : stockage, suivi réglementation, temps de préparation...
- en terme de transport : capacité de chargement dans le camion, port de charges etc...
- en terme de trésorerie : nécessité d'avance de gros volumes de marchandises
- en terme de capacité d'accueil de nouveaux adhérent.e.s de qualité d'accompagnement

Cette croissance des groupements d'achat est un défi en soi auquel il conviendra d'apporter des réponses multiples : réorganisation des process, investissement matériel / transport, ingénierie et ressources humaines, modèle économique...

### UNE OFFRE DE LEGUMES ET DE FRUITS REGULIERES

C'est une demande qui est revenue régulièrement dans les différents groupements d'achat : développer une offre de légumes et de fruits régulières en plus des produits déjà proposés.

Pour autant, la mise en place de cette nouvelle offre induit de nouvelles contraintes logistiques : gestion du frais, transport et livraison, pesée... En 2024 donc, VRAC Métropole Nantes fera le choix de tenter d'y répondre en partie. **Chaque mois 1 à 3 références seront proposées de légumes ou fruits bio et de saison, soit sur commande soit en vente directe.**

Cette nouvelle proposition, si elle est source de développement des produits du catalogue, permet aussi de travailler la sensibilisation sur la saisonnalité.

## CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE



Après une année 2023 marquée par une préfiguration et structuration d'une démarche de démocratie alimentaire ayant pour ambition l'expérimentation future de caisses communes alimentaires, **2024 verra le projet prendre forme.**

**Plusieurs défis seront à relever :**

- mobilisation d'habitant.e.s et constitution de comité citoyen de l'alimentation
- structuration sur les territoires concernés
- recherche de financements (fonctionnement et mise en oeuvre du projet)
- fédération d'acteurs.trices (associations, pouvoirs publics, fermes, acteurs privés...)
- liens avec les démarches similaires menées nationalement
- lancement d'une recherche action

Afin de mener à bien cette démarche ambitieuse, une **embauche d'un.e chargé.e de mission démocratie alimentaire**, au nom du collectif constitué mais porté par VRAC Métropole Nantes, est prévue sur le premier trimestre 2024.

## MODELE ECONOMIQUE

L'année 2023 a permis de sécuriser les finances de l'association avec un accroissement du nombre de soutiens financiers. Pour autant, **une partie de ces financements ne sont pas pérennes** dans le temps. Parallèlement, l'équipe salariée est composée à ce jour de 50% de personnes en contrats aidés. **Ces éléments nécessitent de poursuivre le travail sur la bonne santé financière de VRAC Métropole Nantes.**

## CONVENTION SALARIALE

Souhaitée par le conseil d'administration de VRAC Métropole Nantes, la prise en compte de bonnes conditions de travail pour les salarié.e.s associatifs est aussi encouragée par VRAC France (santé au travail, lutte contre les discriminations...). C'est dans la continuité de ce travail que **VRAC Nantes passera à la convention Collective ALISFA dès janvier 2024, prévoyant notamment des revalorisations salariales.**

## SEMINAIRE NATIONAL

Chaque année, l'ensemble des salarié.e.s des différentes associations locales (80 personnes désormais) se réunissent pour 3 jours de séminaire. **Cette année, celui-ci aura lieu en juillet à Nantes.** L'équipe locale est déjà au travail pour préparer ces journées importantes dans la vie du réseau.

# REMERCIEMENTS



## AUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

### COLLECTIVITÉS LOCALES

- Nantes Métropole
- Ville de Nantes / CCAS
- Ville de Saint Herblain
- Ville d'Orvault / CCAS
- Conseil Départemental de Loire Atlantique

### SERVICES DE L'ETAT

- Ministère des solidarités et des familles
- DREETS - DEETS
- Préfecture de Loire Atlantique

### BAILLEURS SOCIAUX

- Nantes Métropole Habitat
- Aiguillon Construction
- Atlantique Habitations
- La Nantaise d'habitations
- Habitat 44
- Harmonie Habitat
- CDC habitat
- Vilogia

### ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation BIONantes
- Harmonie Mutuelle
- Entreprise UMR
- Fondation Carasso
- Fondation BPGO

## AUX ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES DANS LE PROJET VRAC ET STRUCTURES PARTENAIRES

## AUX HABITANT.E.S ENGAGÉ.E.S DANS L'ASSOCIATION

## AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES, FOURNISSEURS A NOS CÔTES

## A L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS VRAC EN FRANCE

## ILS NOUS SOUTIENNENT

